

Souveraineté La Solution inc.

Financièrement, le Québec est un panier percé

Constat: Québec est dans le rouge financièrement: solution.

- 1- Dégraissier la machine de l'état par l'abolition immédiate des primes de départ en les remplaçant par 2 semaines de salaire par année de service pour tout employé gouvernemental incluant les sociétés d'état.
- 2- Abolir toute prime au rendement dans toutes les sociétés d'état du gouvernement du Québec.
- 3- Cesser immédiatement la création de nouveaux postes pour les distribuer aux amis du parti du gouvernement en place.
- 4- Que le Québec aille en élection à tous les cinq ans.
- 5- Que le Québec n'accepte plus de factures dans le système de santé venant d'Ottawa: ceci est pour exclure les gens qui n'ont pas la double citoyenneté et qui ne réside pas au Québec.
- 6- Que Québec donne aux municipalités la gérance des assistés sociaux qui sont aptes au travail: un assisté social qui est apte au travail et qui refuse un emploi décent et sécuritaire et de plus de \$1.50 de l'heure que le salaire minimum le plus haut, pourrait se voir disqualifié.
- 7- Qu'un assisté social qui travaille dans une récolte saisonnière (pas plus de trois mois) a le droit d'avoir quand même son chèque mensuel, mais toutefois la valeur de ces chèques sera versée à la fin de la récolte. Si celui-ci ne respecte pas son contrat pour des raisons valables, il se verra pénalisé pour une somme de \$100.00 par mois pour la durée du contrat.
- 8- Arrêter tous les traitements de faveurs pour les familles des membres du gouvernement et des sociétés d'état.
- 9- Plus de subventions pour les écoles privées, ni de déductions d'impôts pour les taxes scolaires des parents d'élèves de ces écoles.
- 10- Que Québec fasse de Québec 49, une loterie qui plafonnerait les prix à une valeur de \$1000000.00 par gagnant soit 75% en objets faits au Québec ou assemblés majoritairement au Québec à un pourcentage respectable.
- 11- Augmenter les frais de garde à \$10.00 par jour par enfant.
- 12- Que les frais de garde de \$10.00 par jour par enfant, soient pour les familles qui gagnent moins de \$100000.00 par année.